

OC 000 814

659

MARQUAGE DE THONINE (*EUTHYNNUS ALLETERATUS*)
AU SÉNÉGAL EN 1981 - 1982

par

P. DIOUF

RAPPORT INTERNE

N° 60

MARQUAGE DE THONINE (*Euthynnus alletteratus*) AU SÉNÉGAL EN 1981 - 82

par

T. DIOUF*

La thonine (*Euthynnus alletteratus*) est une espèce cotière. Elle se prête mieux à une gestion nationale que les espèces traditionnelles de thons qui sont de grandes migratrices.

Le volume des captures de thonine enregistrées au Sénégal pour un faible effort de pêche fait penser que le potentiel exploitable y est intéressant (tabl. I). Aussi, un programme de recherches sur cette espèce a été initié en 1979. Les premiers éléments sur la biologie de l'espèce ont été présentés dans un précédent document (SCRS/80/52). Le présent papier fait le point sur les campagnes de marquages réalisées au Sénégal en 1981 et en 1982.

1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981
437	1092	601	1498	1387	1953	1717	2285

Tabl. 1.- Prises en tonnes de thonine (*Euthynnus alletteratus*) au Sénégal.

I. MATERIEL ET METHODES

Les marquages ont eu lieu à partir d'un thonier-canneur affrété spécialement pour l'année internationale du listao et à partir de petites embarcations artisanales pêchant à la traine aux alentours de la presqu'île du Cap-Vert.

Les marques à dard utilisées sont posées indifféremment sur tous les petits thonidés (thonine : *Euthynnus alletteratus*, bonite de dos rayé : *Sarda sarda*) pris au cours de l'opération. Les campagnes ont eu lieu en saison chaude (octobre) au sud du Sénégal, en saison froide (avril) et pendant la saison de transition hydrologique (juin-juillet) au large de Dakar. (tabl. II).

* Chercheur, en service au Centre de Recherches océanographiques de Dakar-Thiaroye (ISRA), BP 2241, Dakar (Sénégal).

DATE CAMPAGNE	MATRIEL	POSITION	T°C	Nbre d'individus marqués	
				thonine	Bonite à dos rayé
30.10.81	Thonier canneur	12°21N - 17°42W	29°C	17	-
29.04.82	Embarcation artisanale	Autour du Cap-Vert 14°45' - 17°33W	20°C	125	50
29.06 au 04.07. 1982	Thonier canneur	14°04N - 17°33W 14°16N - 17°31W 14°28N - 17°33W 14°12N - 17°31W	27°C	5 100 64 40 209	-

Tabl. II.- Date des campagnes, position et nombre de petits thonidés marqués au Sénégal en 1981-82.

2. R E S U L T A T S

2.1 MARQUAGES :

Les meilleurs résultats sont obtenus à partir du thonier-canneur bien que le marquage ne soit pas dirigé sur cette espèce. Les individus ont été marqués de façon fortuite. Lors de la première opération 17 thonines de petite taille pêchées au sud du Sénégal ont été marquées (fig. 1). Pendant la deuxième campagne effectuée sur le même thonier au large de Dakar en juin, 209 individus ont été marqués. Le marquage a porté sur 2 classes de taille (fig. 1).

Ces deux classes étaient présentes dans un même banc lors d'une opération de marquage alors qu'elles étaient bien individualisées au cours de 3 autres opérations effectuées dans des zones très voisines.

La campagne faite dans les zones côtières autour de Dakar avait pour objectif de marquer des thonines pendant leur période d'abondance dans ces zones. A cet effet, une pirogue artisanale spécialisée dans la pêche à la traine a été louée. 125 thonines (*Euthynnus alletteratus*) et 50 bonites à dos rayé (*Sarda sarda*) ont été marquées. Les conditions à bord de ces embarcations légères n'ont pas permis d'effectuer des mensurations sur les individus marqués. Nous avons estimé que la distribution de fréquence de taille des individus marqués était voisine de celle qui sont débarqués durant la même période et pêchés dans les mêmes zone (fig. 3).

2.2. RECAPTURE

Deux individus ont été retrouvés à ce jour. Ils ont tous été marqués à bord du thonier canneur. Aucun des individus marqués autour du Cap-Vert n'a été recapturé bien que la zone de marquage soit régulièrement fréquentée par les pêcheurs artisans.

Les résultats obtenus par marquage notamment sur la croissance à partir d'un seul individu (1.1 mm/mois) sont proches de ceux que nous avons publiés précédemment (SCRS 80/53).

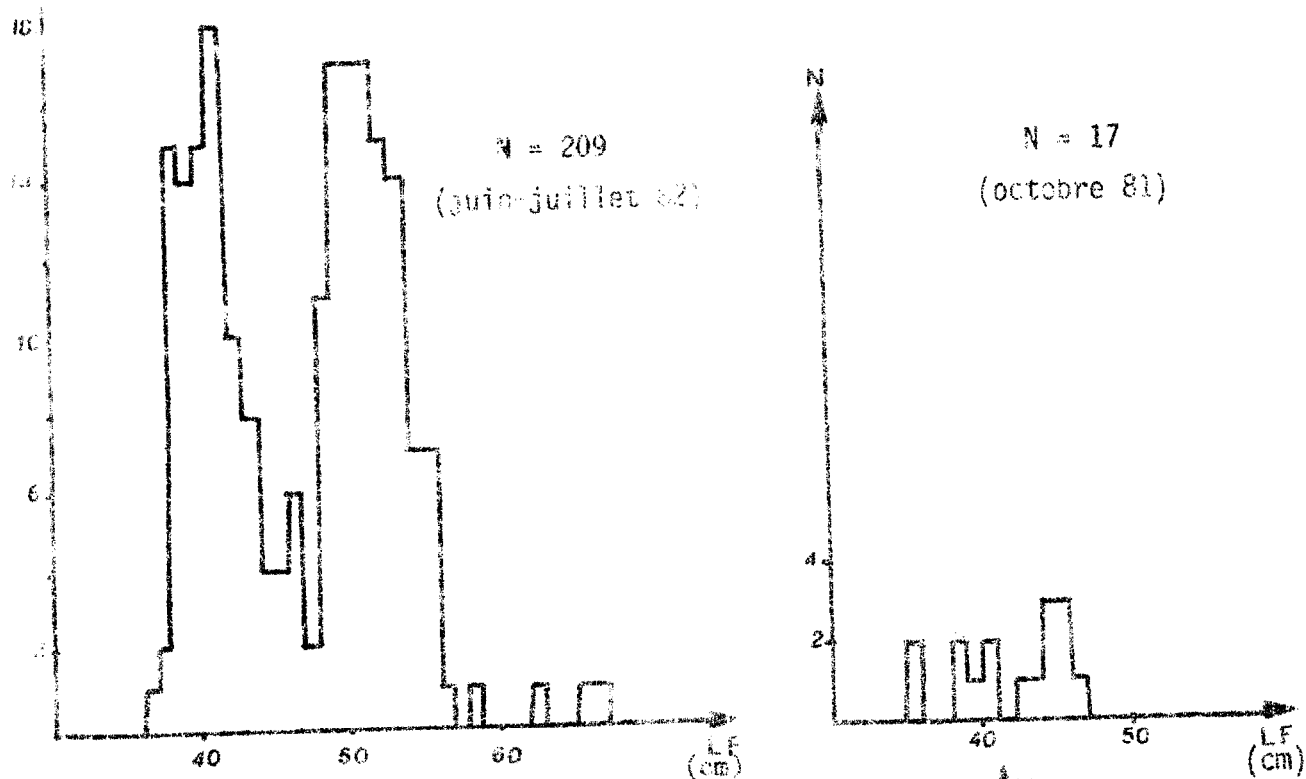


FIG. 1.- Distribution de fréquences de taille des thonines marqués à bord du chonier canneur

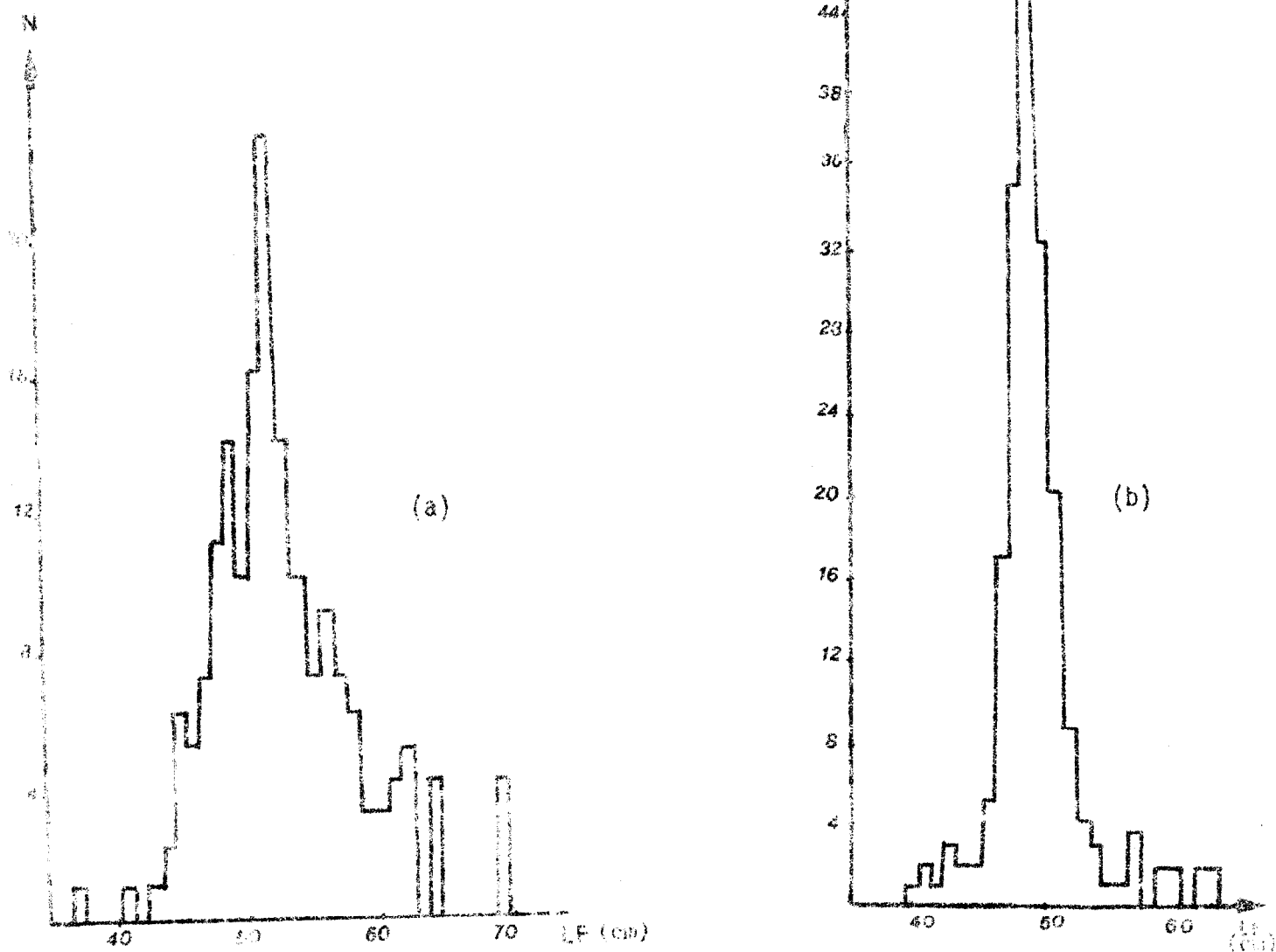


FIG. 2.- Distribution de fréquences de taille des thonines (a) et des bonites (b)